

Clamart, le 22 juillet 2026

Destinataires :

Présidents(es) des clubs affiliés des Hauts-de-Seine.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 16 octobre 2026 à 19h00

Maison des Sports
Place Jules Hunebelle
Salle bleue
92140 Clamart

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2025 ;
- Rapport moral du Président ;
- Examen et approbation des comptes 2025 - 2026 ;
- Affectation du résultat ;
- Vote du budget saison 2025 - 2026 ;
- Quitus trésorier ;
- Montant cotisation fédérale pour la saison 2026-2027 ;
- Paroles aux disciplines :
 - Karaté tous styles
 - Wushu
 - Krav-Maga
 - Arts Martiaux Vietnamiens
 - Disciplines diverses
- Questions diverses : Elles doivent être adressées par écrit, 8 jours au moins avant la date de l'assemblée générale au siège du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté ou par mail.

Peuvent participer à l'assemblée générale, les représentants des associations.

Vous trouverez ci-joint un pouvoir pour les Présidents qui souhaitent se faire représenter par un membre de leur club.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, les Présidents(es), à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité Départemental
des Hauts de Seine de Karaté et D.A.
Guy LECAPLAIN

Follow us :


#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine>
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565

